Introduction

Dans l'introduction de la deuxième édition de son commentaire sur l'épître aux Romains, F. Godet dit ceci :

Le poète anglais Coleridge appelle l'épître aux Romains « l'écrit le plus profond qui existe ». Luther, dans sa célèbre préface, dit ceci : « Cette épître est le livre capital du Nouveau Testament, le plus pur Évangile. Elle est digne, non seulement d'être sue mot pour mot par chaque chrétien, mais encore de devenir l'objet de sa méditation journalière, le pain quotidien de son âme... Plus on s'en occupe, plus elle devient précieuse et paraît meilleure ». La Réformation a certainement été l'œuvre de l'épître aux Romains, aussi bien que de celle aux Galates ; et il est probable que toute grande rénovation spirituelle dans l'Église se rattachera toujours, comme effet et comme cause, à une intelligence plus profonde de cet écrit. Cette observation s'applique sans contredit aux différents réveils religieux qui ont successivement signalé le cours de notre siècle.

L'interprétation d'un pareil livre est susceptible d'un progrès illimité. En étudiant l'épître aux Romains, on se voit à chaque mot en face de l'insondable. On ressent une impression analogue à celle que fait éprouver la contemplation des chefs-d'œuvre d'architecture. On ne sait ce que l'on doit admirer davantage, la majesté de l'ensemble ou le fini des détails. Et chaque regard amène la découverte de quelque perfection nouvelle.

Pour comprendre le sens de cette épître, il ne suffit pas de faire une analyse de texte ou même une étude théologique du

contenu. Il faut s'en approcher avec un cœur *affamé et altéré de justice* que Jésus réclame dans le discours sur la montagne. Qu'est-ce en effet que l'épître aux Romains ? La *justice de Dieu* offerte à celui qui s'est laissé dépouiller par la loi de la sienne propre (1.17).

Conservation du texte

Pouvons-nous nous flatter de posséder le texte de notre épître tel qu'il est sorti des mains de l'apôtre ?

Plusieurs questions surgissent :

1) L'épître aux Romains a-t-elle été écrite en grec ou serait-elle la traduction d'un original latin ?

Ce dernier point de vue n'est pas soutenable. En effet, la langue littéraire à Rome et en Occident était le grec. On le constate par les nombreuses inscriptions grecques dans les catacombes, par l'emploi de la langue grecque dans la lettre d'Ignace à l'église de Rome, dans les écrits de Justin Martyr, composés à Rome, dans ceux d'Irénée, en Gaule. Les chrétiens de Rome connaissaient l'Ancien Testament (Ro.7.1) ; or, ils ne pouvaient avoir acquis cette connaissance que par la version grecque des LXX.

2) S'est-il introduit dans le texte des passages étrangers à cet écrit, ou même composés par une autre main que celle de Paul ?

Des doutes se sont élevés dès les temps les plus anciens à l'égard de quelques passages des derniers chapitres, notamment dès le chap.12. Plusieurs éléments ont éveillé les doutes de la critique moderne : les nombreuses finales que l'on remarque à la fin de l'épître (on n'en compte pas moins de cinq : 15.13, 33 ; 16.16, 20, 24-27), certains déplacements de texte dans les manuscrits, et enfin les nombreuses salutations difficiles à

expliquer dans une lettre à une église non encore visitée par l'apôtre. On peut classer les opinions sur les chap.15 et 16 en quatre classes :

a. Tout est de Paul et tout est à sa place.

b. Tout est de Paul, mais il y a un mélange d'éléments appartenant à d'autres lettres.

c. Quelques passages sont de Paul, le reste est interpolé.

d. Le tout est inauthentique.

Ces différentes opinions seront examinées lors de l'étude de ces chapitres.

3) Quelle est la provenance du texte ?

Le texte d'après lequel ont été faites nos plus anciennes éditions et nos versions en langues modernes (depuis la Réformation) est celui qui s'est conservé, d'une manière à peu près uniforme, dans les 250 exemplaires des épîtres de Paul en écriture courante ou *minuscule*, et par conséquent postérieurs au 10e siècle, qui se trouvent dispersés dans les différentes bibliothèques de l'Europe. C'est sur l'un de ces manuscrits, trouvé à Bâle, qu'Erasme publia la première édition du texte grec ; et c'est cette édition qui a formé pendant des siècles le fond des éditions subséquentes. Le texte de notre épître nous est fourni par trois classes de documents : les *manuscrits*, les anciennes *versions* et les citations que nous rencontrons dans les œuvres des anciens *écrivains ecclésiastiques.*

A) Les ***Manuscrits*** sont de deux sortes : ceux qui sont écrits en lettres *majuscules* et sont antérieurs au 10e siècle ; et ceux qui présentent l'écriture cursive et *minuscule*, employée depuis cette époque. Les *majuscules* dans lesquels nous ont été conservées les épîtres de Paul sont au nombre de onze : - deux du 4e siècle : le *Sinaïticus* (abrégé par la lettre « aleph » en hébreu) et le *Vaticanus* (B).

- deux du 5e siècle : l'*Alexandrinus* (A) et le *Cod.d'Ephrem* (C).

- un du 6e siècle : le *Claromontanus* (D).

- trois du 9e siècle : le *Sangermanensis* (E), simple copie du précédent ; le *Augiensis* (F) ; le *Bœrnerianus* (G).

- trois du 9e au 10e siècle : le *Mosquensis* (K) ; l'*Angelicus* (L) et le *Porfirianus* (P).

On distingue dans tous ces documents trois courants plus ou moins prononcés, qui se retrouvent aussi dans les évangiles :

1- Le courant *alexandrin*, représenté par les quatre plus anciens majuscules (aleph, A, B, C). Ce courant est ainsi nommé parce que ce texte était probablement la forme usitée dans les églises d'Égypte et d'Alexandrie.

2- Le courant *gréco-latin*, représenté par les quatre manuscrits qui suivent, pour l'ordre alphabétique comme pour celui de la date (D, E, F, G). Il est ainsi nommé parce que c'était le texte le plus répandu dans les églises d'Occident et qu'il était accompagné d'une traduction latine.

3- Le courant *byzantin*, auquel appartiennent les trois plus jeunes majuscules (K, L, P) et la presque totalité des minuscules. C'est le texte qui s'était fixé et comme stéréotypé dans les églises de l'empire grec.

En cas de variante, on voit ces trois courants tantôt se dessiner à part tantôt s'unir deux contre un. Il n'est pas toujours aisé de décider à laquelle de ces formes du texte il faut donner la préférence.

Comme les deux plus anciens majuscules ne remontent que jusqu'au 4e siècle, il reste un intervalle de 300 ans entre ces manuscrits et le texte original des apôtres. Heureusement, nous possédons dans les deux autres classes de documents les moyens de combler jusqu'à un certain point cette lacune considérable :

B) ***Les versions.*** Il existe deux traductions du Nouveau Testament (N.T.) qui remontent jusqu'à la fin du 2e siècle : l'ancienne version latine que l'on s'accorde à désigner du nom

d'*Itala*, et dont la Vulgate ou version reçue de l'Eglise catholique est une révision ; et la version syriaque, appelée *Peschito.* Non seulement ces antiques documents concordent en général pour le fond du texte ; mais leur conformité ordinaire avec le texte de nos manuscrits grecs garantit dans l'ensemble la pureté de celui-ci. L'*Itala* présente plutôt le type gréco-latin, la *Peschito* le type byzantin. Un troisième groupe de versions un plus récentes, les versions égyptiennes, reproduisent en général la forme alexandrine.

Nous possédons un moyen de remonter plus haut encore et de franchir une bonne partie de l'intervalle qui nous sépare encore du texte apostolique ; ce sont :

C) Les citations du N.T. chez ***les écrivains du 2e siècle.*** Tertullien (190-210) offre une centaine de citations de notre épître.

Vers 185, Irénée en cite 84 versets environ.

Vers 150, Justin en reproduit textuellement un long passage (3.11-17).

Vers 140, Marcion publiait son édition des épîtres de Paul. Tertullien, dans son ouvrage contre Marcion[1] qu'il considérait comme un hérétique, a reproduit une foule de passages des épîtres et particulièrement celui de l'épître aux Romains, en les citant évidemment tels qu'il les lisait dans l'édition de Marcion.

Vers 96, Clément de Rome adresse une épître aux Corinthiens dans laquelle il reproduit textuellement tout le passage de Ro 1.28-32.

La fidélité de notre texte est ainsi solidement établie.

[1] Marcion, dans son édition de l'épître de Paul aux Romains, avait notamment retranché les chapitres 15 et 16.